



Société Française de Chirurgie Orale

Information Médicale : Les soins buccodentaires en cas de risque d'endocardite

La Société Européenne de Cardiologie a mis à jour en 2015 les recommandations de prévention de l'endocardite infectieuse (EI) lesquelles ont été revues en 2017 par la SFÇO en collaboration avec différentes sociétés savantes (Millot et coll. 2017).

L'antibioprophylaxie est indiquée pour certains actes dans les cardiopathies à haut risque d'endocardite :

- Prothèses valvulaires, y compris prothèse aortique percutanée (le TAVI) et anneau implantés par voie per cutanée, ou matériel prothétique utilisé pour une chirurgie valvulaire
- Antécédent d'endocardite infectieuse
- Cardiopathie congénitale :
 - Cardiopathie congénitale cyanogène
 - Cardiopathie congénitale cyanogène opérée avec mise en place d'un matériel prothétique par voie chirurgicale ou transcutanée dans les 6 mois suivant la mise en place, ou plus en cas de shunt résiduel ou de fuite résiduelle.

Cette antibioprophylaxie est indiquée avant toutes les interventions chirurgicales (implantaire, muco-gingivale, biopsie), les détartrages et les traitements endodontiques.

L'antibioprophylaxie n'est pas recommandée en cas d'intervention « non sanglante » comme le traitement de caries sans atteinte pulpaire, la dépose de suture, la prise de cliché radiographique et les traitements orthodontiques.

Une antibioprophylaxie n'est pas recommandée dans les autres formes de pathologies valvulaires ou cardiaques et les autres cardiopathies congénitales.

Les modalités d'antibioprophylaxie qui vous seront précisées tiennent compte de vos allergies éventuelles, des interactions avec vos traitements associés (anticoagulants), du type d'intervention envisagée et de la cicatrisation. Si nécessaire, un avis du cardiologue pourra être demandé pour préciser votre état cardio-vasculaire et définir les modalités de l'antibioprophylaxie.

La **recherche des foyers infectieux** amènera à réaliser des **examens radiologiques** complémentaires : panoramique, bilan long cône, tomographie volumique (Cone-Beam CT).

Les extractions dentaires sont indiquées lorsque les dents présentent un risque infectieux (parodontite apicale aigue, mobilité) ou lorsqu'un traitement endodontique en une seule séance et sous digue n'est pas possible. L'intervention peut s'effectuer au cabinet de ville sous anesthésie locale ou en secteur hospitalier, en fonction de l'acte et/ou du statut médical du patient (pathologie médicale, coopération, état psychologique...). **La pose d'implant et la chirurgie préimplantaire sont contre-indiquées en cas d'antécédent d'endocardite.** Dans les autres cardiopathies la pose d'implant sera discutée au cas par cas de façon collégiale.

Les visites de contrôle bucco-dentaire se font deux fois par an en cas de haut risque d'endocardite et une fois par an dans les autres cas. **Les mesures d'hygiène orale** sont les mesures les plus efficaces pour prévenir l'endocardite infectieuse.

Dans le cadre de la consultation, il vous a été exposé, pour votre cas précis, les risques et les complications possibles de l'acte envisagé. En cas d'apparition de ces complications il est conseillé de prendre contact avec votre praticien traitant.